

## EDITORIAL



Par  
**Paul Paboëuf**  
Secrétaire fédéral à la Formation

### Sur leur tas d'or, le capitalisme sans projet...

*"Il est une chose absolument sécurisée dans ce monde de dangers et de fureurs : les profits des grandes multinationales. Le ROE (rendement des fonds propres) est sacré, quoi qu'il arrive. L'actionnaire l'exige."*

Ne croyez pas que cette phrase soit tirée d'une feuille ultrarévolutionnaire, ni même d'une publication altermondialiste. Non c'est le début d'un article d'Eric Le Boucher, dans le Monde du 5 septembre 2004. En fait, le chroniqueur fait référence à une étude d'un autre dangereux gauchiste, Patrick Artus, chef des études chez CDC Ixis Capital Markets. Celui-ci montre que les profits accumulés par les entreprises n'ont plus de raison que de servir des dividendes aux actionnaires qui en réclament toujours plus : 12 % en France et 15 % aux Etats-Unis. Alors qu'on justifie d'habitude la rémunération du capital en expliquant qu'il faut financer les investissements, et préparer les profits de demain grâce au développement des entreprises, il ne s'agit aujourd'hui que de servir une rente largement inutile aux fat cats du capitalisme boursier.

Et ce monsieur Artus de continuer en indiquant à ses lecteurs, les capitalistes, un meilleur usage de ces profits excessifs : faire bénéficier les clients de baisses de prix, pour leur "rendre" l'argent. Les entreprises pourraient aussi augmenter l'emploi et les salaires. Mais on en est loin, et selon ces économistes, c'est le signe d'un capitalisme sans projet et donc sans avenir.

Là-dessus, Monsieur Breton, ministre de l'économie, vient nous expliquer que les Français vivent au-dessus de leurs moyens... et qu'il faut donc se serrer la ceinture. Oui il a raison, les pauvres en profitent trop, ils ont trop d'aides sociales, trop de sécurité, trop de tout... et les actionnaires gavés de dividendes et de cadeaux fiscaux ne sont pas encore repus.

Mais si le capitalisme peut se contenter de gérer son tas d'or, sans vision à long terme, notre responsabilité, à nous socialistes, à nous hommes et femmes de gauche, est de préparer l'alternative, de définir pour 2007 un projet fondé sur un partage plus équitable de la richesse produite, un projet crédible aussi qui saura se tenir à l'écart des compromissions aussi bien que des incantations démagogiques.

Ps : Sur un point au moins, les prévisions de Fabius sur les effets du référendum se sont avérées pertinentes; la politique de la droite française est plus dure que jamais. Pardon, ça c'était au cas où le oui l'emportait ? C'est vrai que normalement on aurait dû avoir plus d'Europe sociale.

## "L'Europe n'est pas le problème c'est la solution !"

**De retour de Vienne, où s'est tenu le Conseil du Parti socialiste européen (PSE) les 24 et 25 juin, Bernard Poignant - Président de la délégation socialiste française au Parlement européen - a accordé une interview au Rappel. Il nous livre ses réflexions sur l'après 29 mai et l'avenir de l'Union européenne.**



**Bernard Poignant -  
Député  
européen**

**Quelle analyse dresses-tu du résultat du 29 mai et quel va être l'avenir du Traité constitutionnel européen ?**

L'Europe a tenu deux promesses : la paix sur le continent et la liberté dans chaque pays. Elle ne répond pas à deux attentes : la garantie d'un emploi sur la durée de la vie et la protection face aux inquiétudes suscitées par le monde totalement ouvert après la fin de la guerre froide. Le Traité constitutionnel avait pour but de fournir des outils. Il a été rejeté par deux peuples. Aujourd'hui, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé la pause car il n'y a pas de plan B ni de renégociation possible. Des responsables politiques ont malheureusement abusé les électeurs sur ce point. Dans un an, le point sera fait : ou bien les ratifications reprendront ou bien le Traité sera enterré pour le grand bonheur des libéraux et des souverainistes.

**Quelles visions de l'Europe s'affrontent derrière la crise budgétaire du dernier Conseil européen et quelle marge de manœuvre supplémentaire aura Tony Blair avec la présidence du Conseil européen ?**

Tony Blair pousse évidemment son avantage. L'Europe a connu trois types d'association depuis la dernière guerre : l'intégration à partir du Traité de Rome à l'initiative franco-allemande ; le seul marché par l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) à l'initiative

anglaise ; le COMECON et son économie dirigée à l'Est à l'initiative soviétique. Cette dernière formule a disparu ; le premier vient de chuter le 29 mai ; le second reprend du poil de la bête. L'histoire n'est jamais écrite à l'avance mais l'affaiblissement de la France, assorti des divisions socialistes, ne nous place pas dans les meilleures conditions.

**N'est-il pas simpliste, de la part de Tony Blair, d'affirmer - au sujet de la PAC - que 40% du budget européen est destiné à un secteur qui emploie 5% des actifs en Europe, au regard des emplois indirects qu'elle génère et de l'impact sur les prix des biens alimentaires pour le consommateur européen ?**

La politique agricole commune est une politique communautaire. Il est donc normal qu'elle soit consommatrice de crédits à la différence des politiques de recherche et d'éducation qui restent d'abord de compétence nationale. De plus, le pourcentage d'actifs agricoles doit être augmenté du nombre des salariés dans l'industrie agro-alimentaire et des services qui lui sont liés. Mais il faut accepter

de tout mettre sur la table, faire des économies quand c'est possible, répartir l'argent plus équitablement, ne pas freiner le développement des pays émergents par nos propres formes de dumping à l'exportation. Le vote paysan français du 29 mai est connu dans toute l'Europe. Il ne faut pas s'étonner que Tony Blair en profite.

**Quelles doivent être, selon toi, les priorités d'un projet politique européen ?**

Aujourd'hui, la priorité est de donner du travail aux 20 millions de chômeurs dans l'Union à 25. Il faut pour cela retrouver de la croissance. La priorité est aussi de rassurer ceux qui ont un emploi et qui craignent de le perdre. C'est une œuvre de plus longue haleine qui ne dépend pas que de la seule politique européenne. Il ne faudrait pas en exonérer chaque gouvernement national. Trois ans après 2002, il ne faut pas être surpris des doutes des uns et de la colère des autres. En même temps, il ne sert à rien de chercher à s'enfermer. L'Inde, la Chine, le Brésil ne nous attendent pas. Pour paraphraser un ancien commissaire, "l'Europe n'est pas le problème, c'est la solution".

**5<sup>ème</sup> Université de rentrée**

**Samedi 10 septembre 2005 - Berder**

Cette année, la Fédération propose de réfléchir sur le thème :

**"Diversité culturelle  
et territoires"**

en présence notamment de **Sylvie Robert** -  
Vice-Présidente chargée de la politique culturelle à la  
Région et Adjointe à la culture à la Mairie de Rennes.

Un courrier sera adressé aux adhérents dans le courant du  
mois de juillet (pour inscription aux ateliers et au repas)

## Les dossiers du CG en chiffres

### La crise du logement !

La crise nationale du logement connaît une particulière acuité dans le Morbihan. On note le quasi-doublement des prix du logement en secteurs urbains et péri-urbains depuis la fin des années 1990. Hausse massive des demandes d'HLM : 15 459 demandes en instance au 30 juin 2004 contre 6758 au 30 juin 2002 (sources DDE du Morbihan).

### RMI - RMA

En décembre dernier, 7957 foyers morbihannais percevaient le RMI contre 7306 en décembre 2003, soit une progression de 8,9%. Des chiffres inquiétants, d'autant que le public entré dans ce dispositif est plus féminin, plus jeune et plus qualifié. Parallèlement, 8500 contrats RMA ont été signés en 2004 contre 7638 en 2003. "La tendance lourde est à la précarisation de la société. Chaque jour dans nos cantons aussi bien urbains que ruraux, nous observons les symptômes du délitement social" a constaté Thérèse Thiery - conseillère générale Dvg de Lanester.

## Fête du Bois du Château le 3 septembre

Le Parti socialiste fêtera ses 100 ans, le samedi 3 septembre à Lorient sur le Quartier du Bois du Château.

**A partir de 14h00** se tiendra la traditionnelle kermesse (buvette, casse-croûte, jeux pour adultes et enfants...)

**A 18h30 : "100 ans de Socialisme dans le Morbihan"**

Conférence, expo photo et présentation de la brochure du centenaire

**A 20h00 : Pot offert par le Canton**

**A 21h00 : Repas** (Buffet de crudités, charcuterie, poisson et viande froide - dessert, café)

**Inscriptions impérativement avant le 31 août** en retournant le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque (libellé : Parti socialiste - Lorient nord) à l'adresse suivante : Henri Scanvic - 90 rue Robert Schumann - 56100 LORIENT (pour les adhérents, un courrier d'inscription sera adressé dans le courant du mois de juillet)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Nombre de personnes : ... x 12 euros

## CONSEIL GÉNÉRAL

# Session plénière du Conseil général Le groupe de gauche en action

**Le Conseil général du Morbihan était réuni en session plénière les 21 et 22 juin derniers. Voici un compte-rendu des interventions du groupe de gauche sur les différents dossiers, particulièrement nombreux lors de cette session.**

Hervé Pellois, après avoir accueilli Thérèse Thiery, Maire et Conseillère Générale de Lanester, a rappelé le climat de malaise dans lequel se trouve le pays suite aux derniers votes exprimés. "Nous ne pouvons rester indifférents et sourds à ces signaux répétés quelles que soient nos idées et nos attaches politiques". Il a souligné que "dans le Morbihan, nous retrouvons tous les territoires qui ne comprennent pas d'être souvent exclus du champ de développement de notre département et qui sont privés des services publics nécessaires". Avant d'aborder tous les grands dossiers départementaux, il a conclu son intervention en précisant que "ces inquiétudes sont partagées, vécues également par les femmes et hommes politiques : élus des communes, des instances locales et régionales qui mesurent tous les jours combien en particulier les transferts de charges sont lourds et les marges d'actions limitées".

### La crise du logement

"Enfin !!!", se sont exclamés les élus du groupe de gauche au travers les interventions de Hervé Pellois, Norbert Métairie et Loïc Le Meur, "enfin, et au terme de 10 ans de combat, nous sommes entendus". Parmi les nouvelles mesures proposées par la majorité, celle qui favorise l'extension des aides départementales au logement social dans les communes de plus de 7000 habitants, est reçue avec satisfaction. Si cette idée de la gauche est enfin appliquée, il reste encore en suspens bien des questions comme celle soulevée par Loïc Le Meur, qui souhaite des mesures de limitation de la spéculation foncière et qui appelle de ses vœux une "politique qui ne dissocierait pas l'aide au foncier de l'aide à la pierre".

### Le plan départemental de gestion des déchets

Les propos de Norbert Métairie ont parfaitement positionné le groupe de gauche à ce sujet : "Le plan qui nous est aujourd'hui proposé manque cruellement de volontarisme politique (...) on ne se contentera pas des appréciations d'un bureau d'études...". Faisant référence aux résultats encourageants obtenus par Cap Lorient, il a égale-

ment insisté sur le nécessaire développement des solutions de proximité qui visent à limiter les transports et le transit des déchets.



**Les élus du groupe de gauche : (au premier rang) Thérèse Thiery, Hervé Pellois, Béatrice Le Marre, Jean-Marie Chadouteau, André Gall, (au second rang) Emile Jetain, Joël Labbé, François Hervieux, Yves Lenormand, Henri Le Dorze et Yves Brien. (absents sur la photo : Loïc Le Meur et Norbert Métairie).**

André Gall a interrogé le Président du Conseil Général en posant la question : "Avons-nous une réelle volonté de réduction des tonnages à la source, une volonté de maîtrise des coûts ?". Enfin Joël Labbé a rappelé que sur ce sujet "citoyens et élus sont en présence d'un véritable choix de société".

### La politique en faveur des collègues

Depuis le 1er janvier dernier, de nouvelles compétences, en matière de collèges publics, ont été transférées aux départements qui doivent désormais assurer l'accueil, la restauration et l'hébergement. A propos du personnel d'Etat chargé de ces missions et mis à disposition du département, le groupe de gauche a redit "son inquiétude en termes de statut et de moyens".

De son côté, Béatrice Le Marre est intervenue sur la convention relative au service de restauration et a demandé que "le département en profite pour interdire les produits à base d'OGM dans les restaurants scolaires des collèges".

Quant à l'étude sur les collègues vannetais, elle est reportée en septembre 2005.

### Les finances du Conseil Général

Bien que le Président du Conseil Général se soit vanté d'une situation financière plutôt bonne, Yves Lenormand a pointé plusieurs failles : "...Les dépenses sociales et de santé n'ont augmenté que de 0,05 % de 2000 à 2004...". Le rapport de la chambre régionale des comptes sur le plan gérontologique et la mise en œuvre de l'Aide personnalisée aux Personnes Agées

-APA- lui a donné des arguments supplémentaires pour poser des questions : "Qu'en est-il de la fiscalité directe de 2002 et 2003 ? A-t-elle réellement servi à financer l'APA ? Là encore, c'est la chambre régionale des comptes qui donne la réponse : 52% seulement des hausses d'impôts enregistrées de 2002 et 2003 ont servi à financer l'APA sur la période... et le reste à quoi a-t-elle servi ?" Il note par ailleurs que "ce rapport établit une comparaison interdépartementale avec nos voisins qui ne tourne pas à l'avantage du département du Morbihan".

### Le Plan Agricole Départemental

Henri Le Dorze a déclaré : "ce texte nous propose d'abandonner le principe du maintien du plus grand nombre d'exploitations possibles au profit d'un principe de rentabilité économique, ce qui ne peut qu'accélérer la disparition des exploitations".

Beaucoup d'indicateurs au niveau de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire sont dans le rouge. Lors de la session, le groupe de gauche s'est interrogé sur ces quelques chiffres (\*) ; d'abord le pourcentage des actifs agricoles par rapport à la population active totale :

- 1996 : 10% / 2003 : 5 %. Le Morbihan occupait le 6ème en production en 96; le 8ème rang en 2003. Entre 92 et 2003, les aides directes sont passées de moins de 10 % du revenu agricole breton à 30%. Et après la réforme de Luxembourg ce ratio va atteindre environ 50%.

(\*) Chiffres extraits du bilan de la Chambre Régionale d'Agriculture

### Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Par la voix d'Emile Jetain, soutenu par Jean-Marie Chadouteau, le groupe de gauche a formulé un vœu demandant l'officialisation de la date du 19 mars comme marquant la fin de la guerre d'Algérie. Bien que la droite ait rejeté ce vœu, le groupe de gauche a rappelé que "la Fédération Nationale des Anciens Combattants -FNACA- souhaitait que le Conseil Général s'oriente sur ce choix que le Conseil Régional a adopté lors de sa dernière séance".

## La Région en session Economie, éducation et habitat au menu

Les élus du Conseil régional tiennent leur dernière session plénière de la saison les jeudi 30 et vendredi 1er juillet. Au menu des discussions et des votes, un ordre du jour chargé et de gros dossiers à la clé, notamment le programme prévisionnel des investissements 2005-2009 pour les lycées et les premières bases de l'Etablissement public foncier régional.

### Développement économique

Sur le développement économique, le Président de Région Jean-Yves Le Drian a tenu, par une communication à l'assemblée régionale, à réaffirmer la fonction stratégique du Conseil régional dans le domaine du développement économique, à travers trois outils principaux que sont :

- l'Agence régionale de développement
- la politique régionale en faveur du financement des jeunes entreprises
- le Schéma régional de développement économique.

### PPI 2005-2009

(375 millions d'euros / +15%)

Les priorités du Conseil régional pour l'amélioration du cadre bâti des lycées sont déclinées dans le programme prévisionnel des investissements (PPI) pour la période 2005-2009. Il est voté par l'assemblée régionale à l'occasion de cette session plénière. Un effort particulier a été réalisé puisque le budget pour les 4 années à venir est en hausse de 15%. La préparation de ce programme repose sur des évaluations préalables : évolution des effectifs dans les lycées, adéquation des locaux aux besoins pédagogiques...

tissements (PPI) pour la période 2005-2009. Il est voté par l'assemblée régionale à l'occasion de cette session plénière. Un effort particulier a été réalisé puisque le budget pour les 4 années à venir est en hausse de 15%. La préparation de ce programme repose sur des évaluations préalables : évolution des effectifs dans les lycées, adéquation des locaux aux besoins pédagogiques...

### Etablissement public foncier

La fonction première de l'établissement public foncier (EPF) sera d'assurer le portage foncier pour les collectivités, en particulier dans le domaine de l'habitat. Il réalisera aussi des études générales et des actions de pré-aménagement et d'aménagement. Et il apportera

assistance et conseil aux communes. Il offrira plusieurs avantages aux collectivités : possibilité de saisir à tout moment les opportunités foncières, gain sur les prix d'acquisition et minoration du coût du foncier sur le marché local.

Planning prévisionnel de sa création :

- Juin 2005 : résultats de l'étude de préfiguration précisant les conditions techniques, juridiques, financières et de mise en œuvre.

- Eté 2005 : avis des collectivités locales concernées sur le principe de sa création.

- Automne 2005 : dépôt du dossier de candidature auprès de la Préfecture de Région.

Fin du 1er semestre 2006 : création de l'EPF par décret en Conseil d'Etat.

## Assises régionales de la solidarité internationale

Le 18 juin dernier, la Région réunissait à Lorient les acteurs régionaux de la solidarité internationale (associations, collectivités, hôpitaux, lycées...) L'occasion de rappeler les 6 grandes orientations du Conseil Régional dans le domaine de la solidarité internationale :

- **Accompagner** les initiatives et poursuivre le programme de formation d'étudiants originaires des pays en voie de développement (en particulier Cambodge, Haïti, Madagascar, Niger, Sénégal).
- Renforcer la sensibilisation au **développement durable**.
- **Améliorer la concertation** entre les acteurs bretons (but des Assises).
- Engager un **partenariat avec une collectivité du Sud** (coopération décentralisée).
- **Mobilisation en faveur des victimes de catastrophes naturelles** (aide d'urgence et enveloppe sur trois ans pour la reconstruction de l'outil de pêche en Asie du Sud-Est).
- Soutenir les initiatives régionales de **promotion du commerce équitable**.

## Formation permanente des adhérents

La deuxième promotion de la formation permanente des adhérents a été lancée. Les stagiaires retenus ont d'ores et déjà pu apprécier la qualité des modules pratiques par une première séance sur la **Conduite de réunion** animée par Révelyne Chabrun du réseau national des formateurs, le samedi 18 juin. Le module théorique sur l'**Histoire du Parti** s'est tenu le jeudi 23 juin et a été animé par François Chappé - professeur d'histoire à l'Université de Bretagne Sud.

## Décès de Jean Robic

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Jean Robic. Jean était un militant fidèle du parti et de la section de Lorient, participant régulièrement à toutes les réunions et événements que nous organisons. Il était encore parmi nous au repas du 21 mai à la Maison de Quartier du Bois du Château.

A sa fille Marie-Thérèse, Jean Lefeuvre et toute la famille, la Fédération du parti socialiste présente ses sincères condoléances.

**Henri Scanvic - Section de Lorient**

## Info MJS

La Fédération du Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan a élu une nouvelle Animatrice fédérale, Gwennan Melscoët de Lorient.

## MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

### La citoyenneté des jeunes

#### 1. Développer la démocratie participative

Les expériences de démocratie participative sont nombreuses dans les communes et les départements. Les freins à son développement également. La loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité rend obligatoire pour les communes de plus de 80 000 habitants les conseils de quartier. C'est une avancée mais il faut poursuivre les efforts en instaurant et en facilitant le développement de la démocratie participative.

Les conseils de quartier, sont des outils de base, favoriser leur multiplication est la priorité. Cela ne doit pas se limiter aux grandes villes. Les citoyens des petites communes doivent pouvoir bénéficier de ce système. C'est pourquoi la législation doit garantir à tous les citoyens leur expertise d'usage.

Les outils permettant aux citoyens d'investir le champ de l'action publique et de peser dans les décisions des politiques sont nombreux et expérimentés à plusieurs niveaux. Une centralisation et un partage des expériences peuvent permettre leur développement. Cela peut prendre la forme d'un organisme public chargé du développement et de l'information sur la démocratie participative.

L'information, la formation et la

communication de cette notion sont également nécessaires. Les élus, les fonctionnaires et responsables d'associations pourront grâce à cela mieux appréhender la démocratie participative pour mieux la développer dans leurs structures respectives.

#### 2. L'éducation à la citoyenneté

La citoyenneté doit être abordée à l'école, premier lieu d'apprentissage. Elle a déjà fait l'objet de révision du programme de l'éducation nationale avec l'instauration de cours d'éducation civique, juridique et sociale. L'éducation nationale doit passer à la vitesse supérieure et faire des collégiens et des lycéens de vrais acteurs de leurs établissements. Plusieurs outils peuvent être développés pour y parvenir.

Le choix des délégués de classe et représentants des élèves est une initiation au rôle de citoyen mais également une vraie possibilité d'impliquer les jeunes. Les représentants doivent être valorisés et pleinement intégrés à la définition du projet de l'établissement. Des formations devraient également permettre aux élèves élus de mieux appréhender leur rôle. La démocratie lycéenne ne doit plus être un faux semblant. Elle doit devenir pleine et entière au niveau local et national

La mise en place d'élèves médiateurs dans chaque classe soutenus par un éducateur à l'échelle de l'établissement est une expérience intéressante qui mériterait son développement. Cela permet à la fois de régler les conflits sans obligatoirement avoir recourt à l'adulte et de responsabiliser les élèves face aux écarts de leurs camarades.

La sensibilisation à l'actualité et à la société dans laquelle nous vivons est aussi le rôle de l'école. Cela peut s'organiser par la mise en place de débats d'actualité dans l'enceinte de l'établissement et travaillés au sein des cours d'éducation civique avec recherche d'intervenants et de thèmes. Ce travail participerait à la construction de l'esprit critique et de l'ouverture d'esprit des jeunes.

Pour la réalisation de toutes ces propositions et l'intégration de cette notion d'éducation à la citoyenneté, les acteurs de l'éducation nationale doivent y contribuer et bénéficier d'outils. La formation paraît évidente au sein de l'IUFM comme dans la formation continue des professeurs mais aussi des administratifs et responsables d'établissement.

**Extrait de la résolution proposée par la fédération du Morbihan et adoptée au Conseil National du 18 juin 2005.**

# Agenda

## Premier secrétaire fédéral

**Samedi 9 juillet - Paris**  
Conseil national du PS

# Actualité

## Meurtre sur ordonnances

Le nouveau Premier ministre Dominique de Villepin est tellement peu sur de lui et de sa politique qu'il n'hésite pas, d'entrée de jeu, de gouverner par ordonnances pour faire passer son "plan d'urgence" (sic) sur l'emploi. Il est vrai qu'il y a urgence quand Chirac est au pouvoir depuis 10 ans et que la droite gouverne sans partage depuis 2002. Au vu des résultats obtenus et de l'aggravation constante du nombre de chômeurs, le degré d'urgence demeure à leurs yeux très relatif. Imaginez dans quelle situation nous serions si d'aventure la gauche n'avait pas gouverné le pays de 1997 à 2002. Pour en revenir au vif du sujet, c'est à une véritable désintégration du Code du Travail à laquelle la droite s'est attelée, un meurtre sur ordonnances avec préméditation. Pour satisfaire un patronat toujours demandeur de flexibilité et de suppression de toutes entraves pour pouvoir gérer au mieux de leurs intérêts leur personnel, la droite - pourtant largement désavouée par l'opinion publique à l'occasion de tous les derniers scrutins - n'en continue-t-elle pas son œuvre de destruction du lien social dans notre pays. Comment va-t-on faire pour attendre encore deux ans avant que ces sinistres fossoyeurs de l'emploi et de l'économie soient renvoyés aux poubelles de l'histoire ? J'avoue que je ne sais plus. Après tous ces scrutins négatifs pour le pouvoir en place, des véritables démocrates en auraient tiré les conséquences politiques et rendu leurs tabliers, mais pas eux. Ils s'accrochent à leurs pouvoirs comme une bernique à son rocher, à coup de mensonges et de démagogie. Le tandem improbable à la tête du gouvernement n'en finit pas de faire la une de toutes les gazettes. Entre un Premier ministre qui joue les matamores et un ministre de l'Intérieur qui pète les plombs et qui considère son ministère comme une chose entièrement vouée à sa dévotion, nous pouvons avoir quelques légitimes inquiétudes pour l'avenir de notre pays. Après l'homme qui voulait terroriser les terroristes, voici l'homme qui veut "karcheriser" la banlieue. On savait Sarkozy démagogue et populiste mais rendu où nous sommes on atteint là des sommets. Entendre un ministre de la République parler comme un charretier, et je n'ai rien contre cette honorable profession, et remettre en cause le pouvoir judiciaire qui ne fait qu'appliquer la loi n'est pas sans interroger des républicains et des démocrates sincères que nous sommes. Se servir ainsi des médias pour jeter l'anathème sur telles ou telles catégories professionnelles pour faire oublier son inefficacité personnelle est en dessous de tout. Quand on sait que ce personnage nourrit de très hautes ambitions quant à son avenir politique, il y a quand même quelques questions à se poser.

Le Cormoran

# PROJET 2007 - 2008

## Moyens et application des politiques publiques Comment repenser le pacte républicain

*Dans le cadre des groupes de travail sur le projet, Nicolas Le Quintrec - Secrétaire fédéral - anime le groupe intitulé "Moyens d'application et d'évaluation des politiques publiques". Afin d'engager la réflexion avant la mise en place des groupes prévue à la rentrée, il dresse ci-dessous quelques pistes à aborder avec les adhérents déjà inscrits et signale qu'il reste de la place pour de nouvelles inscriptions (comme pour les autres groupes).*

La globalisation économique, l'affirmation du fait européen et l'émergence des territoires locaux (régions et société urbaine) posent la question du renouvellement du mode de participation de la société à l'action publique. Par ailleurs, l'évolution du monde politique depuis 2002 exige de la gauche, et en particulier du PS, une clarification. Dans cette perspective, le groupe de travail se propose d'aborder deux aspects essentiels que sont les moyens d'application et d'évaluation des politiques publiques. Pour cela, trois entrées principales sont à questionner : le rapport à l'Etat, la question de la cohésion sociale et territoriale et enfin l'évaluation des politiques publiques comme outil central de la démocratie.

### Le rapport à l'Etat

Débordé par les niveaux supranationaux et par les échelons décentralisés, l'Etat-nation est en question : quelle place, quelle forme doit-il prendre (notamment l'Etat-providence) ? Cela conduit à redéfinir le schéma institutionnel (réforme de l'Etat) et le schéma sociétal (exigence de démocratie). Cette réflexion se déclinerait selon trois volets :

- l'enjeu européen : question du mode de souveraineté, du choix de civilisation, du modèle social, et de l'organisation (fédération ou confédération)
- l'organisation institutionnelle et territoriale en France (forme de l'Etat/société providence, décentralisation)
- question de l'héritage (centralisme, représentativité, services publics, redistribution/fiscalité)

### La cohésion sociale et territoriale (projet-territoire-contrat)

Formulée autrement, cette partie

consisterait à clarifier les enjeux politiques et démocratiques au plan local (organisation politique du territoire, démocratie locale, redéfinition des échelons, contractualisation, subsidiarité...)

### L'évaluation des politiques publiques comme outil central de démocratie

On voit aujourd'hui, dans l'action publique, en particulier menée par la droite, se développer une culture du résultat. La gauche doit trouver les moyens d'opposer à cette culture du résultat une culture de la transformation sociale. La question de l'évaluation des politiques est, dans cette perspective, incontournable.

Développée notamment en France par Michel Rocard à la fin des années 80, l'évaluation "à usage démocratique" consiste à mesurer les besoins avant l'action et l'impact pendant et après la mise en œuvre d'une politique publique. Mais elle a trop souvent pris la forme d'une justification du politique, mettant surtout en avant ce qui marche, en oubliant de parler de ce qui marche mal ou moins bien. Avec le développement des politiques partenariales, multi-terri-

toires et multi-niveaux, l'évaluation doit se penser comme une exigence d'approfondissement de la démocratie, en apportant une plus grande lisibilité pour le citoyen, une plus grande transparence de l'action publique et une meilleure compréhension des enjeux et des problèmes publics qui se présentent à nous. Dans ce sens, l'évaluation doit être pensée comme un outil servant à (ré)orienter la décision et pas seulement à justifier un résultat. Il est donc bien un outil de la démocratie et de la décision.

En toile de fond, la réflexion portera également sur le rôle et la place des partis politiques, face à l'émiettement politique, et à la dualité radicalité / réformisme...

### Méthode de travail

L'objectif des groupes de travail est d'aboutir à la production d'un texte de propositions concrètes. En prenant appui sur les compétences des participants, ces derniers seront invités à animer, autour d'un thème spécifique, les différentes séances de travail. Nicolas Le Quintrec propose aux personnes qui souhaiteraient approfondir ou animer un sujet, de le contacter au 06 70 90 28 94 ou à l'adresse psvannes@wanadoo.fr.

## Centenaire de la Fédération

à l'occasion de la Fête du Bois du Château

**Samedi 3 septembre**

**Maison de quartier  
du Bois du château**

**à Lorient**

**A partir de 18h30, Conférence sur le thème :  
"100 ans de Socialisme dans le Morbihan"  
avec François Prigent - historien à l'Université de Rennes 2**

**Programme complet de la journée en page 2 de ce numéro**

### Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement pour 1 an : 20 €

## Le Rappel

du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

### Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php